

Mouzon 19 juillet 68.



182

Monsieur

242
Monsieur le D^r Francis Bey, m'écrivit que vous
avez vu chez lui les têtes que je lui ai
récemment adressées provenant des fouilles
de los du Harrier (Solatré) aux quelles je
travaille en commun avec mon ami M. de
Terry, et qu'il vous a particulièrement
entretenu de certaines accumulations d'osements
de cheval, qui nous ont longtemps vivement
étonnés et intrigués.

Si je n'ai encore personnellement l'honneur
d'entrer en relation avec vous, monsieur,
au sujet de la Station de Solatré, c'est que
monsieur de Terry, avait pris ce soin dès
le commencement de nos fouilles. J'aurais
craint d'être indiscret en sollicitant votre
bienveillant et savant examen. Cependant
j'avais joint au dernier envoi de M. de Terry,
quelques pièces à déterminer, et je suis
heureux de profiter de cette occasion pour
vous en remercier bien vivement de la
peine que vous ney bien voulu y prendre.

Quant à nos accumulations d'osements
de cheval, veuillez me permettre,
d'appeler de nouveau votre attention sur
ce point.

M. de Terry m'a dit vous avoir déjà
donné des dents et autres pièces en provenant.

Votre conclusion a été, si je ne me trompe,
que ces ornements ne présentent pas de
différence notable avec ceux du cheval
moderne.

à l'époque où M. de Terry vous fit
cette communication, nous ne savions absolu-
ment rien à quoi nous en tenir à
ce sujet. Mais depuis, nous avons constaté
à plusieurs reprises, que les foyers et
accumulations de rebuts de lactine de
l'âge du renne, sont superposés en plusieurs
points aux accumulations de cheval.
Il n'y a pas de doute possible à cet
égard. Voilà donc la question simplifiée.
Nous ne sommes pas en présence de
cheval moderne: il ne peut être
que contemporain ou antérieur à
la station de l'âge du renne. Certaines
considérations nous font croire qu'il
en est contemporain, parce qu'il y a
relations étroites entre ces deux ordres
de faits: il serait trop long de
développer ici tout cela: peut-être
la correspondance de M. de Terry vous
a-t-elle initié (comme j'ai peur)
à tous les détails de la question:
M. de Drumet-Dey, voudrait aussi
vous communiquer ses dernières
lettres à cet égard.

Quoiqu'il en soit de nos conclusions
archéologiques basées sur l'étude sur
général, il pourrait être très-intéressant
 pour la Science que vous voulussiez bien
 examiner la dent au point de vue
paléontologiques, dans le cas où les
 premiers éléments que vous ont été
 communiqués seraient incomplets, et
 en nombre insuffisant.

Je tiens donc à votre disposition
 une collection d'os et de dents de
 nos desaux de Solatré ainsi classés :

1° os et dents provenant des ossements
 de rebut de cuisine de l'âge du Renne (c'est
 à dire trouvés associés au Renne)

2° os et dents provenant des accumu-
 -lations adjacentes d'os de chevaux non
 mélangés à d'autres.

Je crois que cette comparaison, si
 M. de Terry se veut à point s'en
 donne les éléments, serait fort utile.
 Vous seul pouvez en tirer les conclu-
 -sions paléontologiques.

Si vous croyez intéressant de vérifier
 ce point, je vous enverrai immédiatement
 une caisse d'éléments, et je me mets
 à votre disposition pour toute renseigne-
 -ment dont vous pourriez avoir besoin.

Nous préparons à l'heure, M. de Ferry à nous
un mémoire sur: petit très-détailé sur
la station du dol de dernière prise dans
son ensemble.

Que de questions se sont présentées sur
ce petit coin de terre! Grâce à vous
messieurs, à vos travaux, à votre attention
en pareille matière notre tâche a été
bien simplifiée et nous avons eu, à
nos débuts, un fil conducteur des plus
sûrs.

Les deux faits qui me paraissent
nouveaux à Solothurn sont:

1° Les accumulations d'ossements
de cheval (plus de 2000 chevaux!), piles,
désarticulés, brûlés!

2° Le mode de sépulture sur
des foyers.

à ce propos permettez-moi de
vous demander un renseignement:

N'avez-vous point rencontré aux
Suzettes, vos sépultures dans les mêmes
circonstances? Vous avez mentionné avec
les squelettes des débris de renne: et
ces débris étaient-ils sous-jacents?
Contenaient-ils des ossements de foyers?
En un mot n'avez-vous pas les
mêmes faits qu'à Solothurn?

D'après M. Sauer-Bey, vers aegy
aux Egyptes les mêmes raves qu'à Solutré ;
N'y rencontre-t-on pas aussi les mêmes
sites funéraires? (122)

Il est vrai que nos Soudes à deux
époques un peu différents. Il ne faudrait
pourtant pas s'étonner d'une non-identité.

Veuillez remarquer aussi que M. Sauer
a constaté à Domignol que les
débris humains qu'il a recueillis étaient
enfis entre des couches à rebuts de cuisine
et à foyers. Ne semble-t-il pas qu'on
soit conduit par là à géométriser
à préciser en voulant ou même
mode de sépulture ?

J'ai trouvé il y a quelque temps
à Solutré dans un foyer une petite
plaquette de lias supérieur, bien dressée,
rondée, découpée sur les bords et
ornée d'entailles dont voici le croquis :
reduit au $\frac{1}{3}$

Le côté ABC représente une cassure
ancienne.



Il y a des encoches parallèles sur l'autre face

avez-vous rien rencontré de semblable ?
Je ne vois pas du tout ce que cela peut être.

Enfin, monsieur, Le D^r Jument-Dey
m'écrivait que d'après ses observations la poterie
manquait jusqu'à présent à l'âge du Renne
dans le S. E. de la France tandis qu'elle
se trouve partout ailleurs à cette époque.

Or à solution nous en avons recueilli
cinq ou six fragments, dans des foyers non
remués & à moins de supposer qu'ils
aient glissé par des pentes du terrain il
faut les considérer comme contemporains de nos
foyers. Dans tous les cas elle poterie aurait
été bien rare & bien peu abitée !

Elle ressemble beaucoup à notre poterie
néolithique.

L'un de nos fragments, recueilli, nous
pas dans un foyer, mais un peu détaché &
avec des débris de Renne, porte même une
anse mamelonnée. L'anse mamelonnée
était-elle connue à l'âge du Renne ?

Veuillez agréer je vous prie
monsieur l'assurance de ma
haute estime & de mon
de votre respectueuse & dévouée
servante,

Dr. Arcehin

Adrien Arcehin
rue des Minimes 31.

Mâcon (Saône & Loire)

Arcehin